

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 25 mars 2024

Date de l'annonce publique : 15/03/2024

Date de la convocation des conseillers : 15/03/2024

Mode de participation

Présences	13	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Carelli, Sandra (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	0	Néant.
Absences	0	Excusés : Néant. Non excusés : Néant.
Référence	CC.2024-03-25 - 2.12	
Point de l'ordre du jour	2.12	
Objet	Acte notarié - Acquisition par la Commune (emprises sises à Berchem et Bivange, route de Luxembourg)	

Le conseil communal,

Vu l'acte du 31 janvier 2024, établi par Jean-Paul Meyers, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, relatif à l'acquisition d'une place voirie sise à Berchem et de deux places voiries sises à Bivange effectuée dans un but d'utilité publique, à savoir l'aménagement d'un trottoir le long du CR186 à Kockelscheuer :

- Acte n° 24898 authentifiant l'opération immobilière suivante conclue avec Monsieur Jean Nicolas FOLSCHETTE et les époux FOLSCHETTE-KRIER :
Acquisition d'une place voirie sise à Berchem et de deux places voiries sises à Bivange, inscrites au cadastre de la Commune de Roeser comme suit :
Commune de Roeser, section B de Berchem :
 - Numéro 753/2255, lieu-dit: "Route de Luxembourg", place voirie, contenant 01 are 22 centiares ;Commune de Roeser, section A de Bivange :
 - Numéro 865/2866, lieu-dit: "Route de Luxembourg", place voirie, contenant 01 are 47 centiares ;
 - Numéro 860/2856, même lieu-dit, place voirie, contenant 30 centiares ;

Considérant que l'acquisition a eu lieu pour et moyennant le prix de 2.990,00 euros ;

Vu l'article 4/650/221100/99001 du budget communal ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver l'acte n° 24898 du 31 janvier 2024, établi par Jean-Paul Meyers, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, relatif à l'acquisition d'une place voirie sise à Berchem et de deux places voiries sises à Bivange.

En séance à Roeser, date qu'en tête.

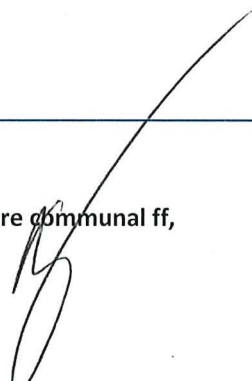
(Suivent les signatures)

Roeser, le mardi 9 avril 2024

Le bourgmestre,



Le secrétaire communal ff,



POUR
EXPEDITION
CONFORME